

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 15 octobre, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	70	Assainissement	Choix du maître d'œuvre de la 5° tranche assainissement collectif	
2	71	Budget	Renouvellement du standard téléphonique du secrétariat	
3	72	Budget	Remplacement de la grosse cloche de l'Eglise	

L'an deux mille quinze, le 15 octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 08 octobre 2015.

Etaient présents : Jean-Thierry LANSADE, Josette LAGORCE, Marie-Pierre POUGET, Jean-Luc RABOISSON, Cédric MEYROU, Marie-Catherine ROHOF, Florentine POUCHIN N'GAPELE, Aurélie COMBESCOT, Sophie BUYTAERT, Jean-Luc FAVRETTO, Francis CARNET GUILLOT

Absents excusés : Franck POURTAL, Alain BATAAC, Sébastien BAGGIO, Hélène DENOST.

Absent non excusé : Néant

Procurations : Franck POURTAL à Aurélie COMBESCOT

Florentine POUCHIN N'GAPELE à Sophie BUYTAERT jusqu'à 21h15

Alain BATAAC à Jean-Thierry LANSADE

Sébastien BAGGIO à Jean Luc FAVRETTO

Secrétaire de séance : Marie-Catherine ROHOF

Adoption de l'ordre du jour

- Choix du maître d'œuvre de la 5 ° tranche assainissement collectif
- Renouvellement du standard téléphonique du secrétariat
- Remplacement d'un moteur de la grosse cloche de l'Eglise
- Mise en conformité de l'accès à l'ex salle de judo à la Salle des Fêtes

Commissions et syndicats

- CR réunion USTOM /usagers
- Enquête d'évaluation des nuisances causées par la collecte sélective des OM
- Repas des Aînés
- Branchement téléphonique salle multiactivites

Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson

- Compte Rendu voirie

Agenda local

Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2015

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du précédent Conseil Municipal. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE DE LA 5^{ème} TRANCHE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Délibération

Comme prévu lors du Conseil Municipal du 21 mai 2015, Monsieur le Maire propose de choisir le maître d'œuvre pour la 5^{ème} tranche de l'assainissement collectif. La commission des appels d'offre s'est réunie le mercredi 07 octobre 2015. Trois candidats ont soumissionné :

- Advice Ingénierie6.5%
- Hydraulique Environnement8%
- C.E.S.O.....7.5%

La commission a choisi l'entreprise Advice Ingénierie, la moins disante qui a déjà officié efficacement lors de la 4^{ème} tranche de l'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient à l'unanimité le choix de la commission d'appel d'offre, soit l'entreprise « Advice Ingénierie »

RENOUVELLEMENT DU STANDARD TELEPHONIQUE DU SECRETARIAT

Délibération

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le standard téléphonique du secrétariat de la Mairie, vétuste et actuellement irréparable, voire dangereux au niveau de l'installation électrique.

Le Maire présente 2 devis :

- FOLIATEAM : 1719,00 euros HT (achat)
99,00 euros HT par trimestre sur 5 ans (location) : 1980,00 euros HT auxquels il convient d'ajouter pour les 2 options 350,00 euros HT par an pour l'entretien.
- SARL SAVIA : 1940,00 euros HT (achat) et 300,00 euros par an pour l'entretien.

Il convient de veiller à ce que le standard dispose d'un poste portable, de la fonction haut parleur, et de réactualiser le devis de l'entreprise SARL SAVIA qui date de 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement du standard et le choix à service égal de l'entreprise la moins disante, après réactualisation des devis.

Marie-Catherine ROHOF rappelle la demande des parents d'élève de pouvoir contacter par téléphone la garderie. Actuellement le poste permet d'appeler mais pas de recevoir des appels après la fermeture des bureaux de la Mairie. Monsieur le Maire propose d'étudier une solution à l'occasion du changement du standard.

REPLACEMENT DU MOTEUR DE LA GROSSE CLOCHE DE L'EGLISE

Délibération

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le moteur de la grosse cloche installé en 1963 ne fonctionne plus et est irréparable.

L'entreprise BROUILLET, qui intervient pour l'entretien des cloches, propose un devis d'un montant de 1353,60 euros TTC pour le remplacement du vieux moteur de volée balancée par un moteur rotatif avec pignon et module électronique intégré.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce devis.

MISE EN CONFORMITE DE L'ACCES A L'EX SALLE DE JUDO A LA SALLE DES FETES

Le Maire explique que suite au passage de la Commission des Bâtiments le mardi 6 octobre 2015, l'ex salle de judo à la salle des fêtes pourrait être améliorée, afin que les associations comme « Ria Pita » ou « Country » puissent l'utiliser rapidement pour y dispenser leurs cours.

L'utilisation régulière de cette salle et les changements de directive permettent de ne pas avoir à installer un ascenseur.

Marie-Pierre POUGET propose tout de même de demander un devis pour la pose d'un ascenseur.

Le Maire donne le détail des travaux à prévoir : fermeture de l'accès (dénivelé) jusqu'au plafond, révision du chauffage, changement de côté pour l'interrupteur et la serrure. Ces travaux permettraient une économie de chauffage du fait de la taille de la salle.

Après échanges, le Conseil Municipal propose de demander l'avis de Monsieur SICRE au sujet de la construction d'une cloison pour isoler la partie inachevée.

Monsieur le Maire propose également que les murs de la scène de la salle des fêtes soient repeints. Depuis le retrait des décors à la demande de la commission de sécurité, les murs se révèlent très sales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux pour l'ex salle de judo et la scène de la salle des fêtes.

Arrivée de Madame POUCHIN N'GAPELE à 21h15.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

- USTOM

-Compte rendu réunion USTOM / USAGERS

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'existence d'un collectif d'usagers mécontents de l'USTOM. Les membres du Conseil Municipal présents à cette réunion précisent que la véracité des propos et des chiffres énoncés n'est pas vérifiable.

Madame Josette LAGORCE informe le Conseil Municipal qu'il n'est pas prévu d'augmentation de la Redevance Incitative pour l'année 2016. L'an dernier l'augmentation était de 23%. Un débat s'engage au sujet de la Redevance Incitative votée par 112 communes membres sur 120, lors de la précédente mandature.

Les remarques des montcarétois concernent essentiellement la périodicité du ramassage des ordures ménagères plus que le montant de la Redevance Incitative. Les membres du Conseil Municipal ne peuvent que constater la multiplication des dépôts sauvages.

Monsieur Jean-Luc RABOISSON rappelle que lors de la dernière réunion de la CDC, il a été mentionné la mise aux normes de la « déchèterie » de MASSUGAS pour un montant de 8 millions d'euros.

-Enquête d'évaluation des nuisances causées par la collecte des ordures ménagères

Madame Florentine POUCHIN N'GAPELE explique que la commission communication propose de travailler sur un questionnaire à destination des usagers montcarétois qui porterait sur les nuisances causées par le nouveau rythme de la collecte des ordures ménagères.

Cependant il se pose le problème du dépouillement et de l'anonymat que l'utilisation d'internet pourrait résoudre.

-Le passage à la quinzaine pour le ramassage

Madame Florentine POUCHIN N'GAPELE explique que cette enquête permettrait d'avoir des éléments réels, chiffrés et fiables afin d'intervenir auprès de l'USTOM et de l'ARS.

Monsieur le Maire informe de Conseil Municipal qu'après plusieurs demandes auprès de l'USTOM, la levée pour la salle des fêtes et pour la cantine scolaire s'effectue une fois par semaine.

- Repas des Aînés

Madame Josette LAGORCE présente au Conseil Municipal le devis de Monsieur ROBERT, traiteur à Vergt, pour le repas des Aînés qui aura lieu le 31 janvier 2016.

Le repas sera gratuit pour nos Aînés âgés de 70 ans, et payant pour les accompagnants de moins de 70 ans.

Le Conseil Municipal demande qu'un second devis soit demandé auprès de Monsieur TEURA traiteur à Juillac.

- Branchement téléphonique salle multi activités

L'opérateur Orange demande à la municipalité de définir le nombre de lignes à installer pour le téléphone et internet à la salle multi activités. Le Conseil Municipal préconise de faire appel à Monsieur PLA pour déterminer nos besoins.

Jean-Luc RABOISSON précise à propos du VRD qu'il s'était inquiété du positionnement des 7 compteurs en vue de l'installation des gaines correspondantes.

- Point salle multi activités

-Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé des devis à la SOGEME et à B. ELECTRIC pour l'installation d'une baie de brassage à la salle multi activités.

La Société SOGEME propose un devis pour un meuble en mélaminé d'un montant de 510,00 € TTC.

L'entreprise B. ELECTRIC n'a pas encore fait parvenir son devis.

-Un devis a été demandé à l'entreprise VAUDOU pour les patères et les bancs des vestiaires.

-ERDF doit procéder à une modification du compteur pour l'obtention de l'eau chaude dans les sanitaires.

-L'inauguration de la salle serait prévue pour janvier 2016, un soir, après 19 heures en fonction de l'emploi du temps de Madame la Sous Préfète.

- SDE 24

Le SDE 24 nous informe que suite à l'appel d'offres pour les marchés de fourniture électrique, une économie de l'ordre de 600,00 € par an est réalisée par la commune, pour un montant total du marché de 25 000 euros.

- Information :

Madame ROUX Frédérique, assistante sociale de secteur, remplace Madame THIEBAUT et reçoit le jeudi de 9h30 à 12h sans rendez vous à la Mairie de Montcaret.

COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON

Commission Voirie

Jean-Luc FAVRETTO informe le Conseil Municipal que la Commission Voirie a fait le tour de l'ensemble des routes de la commune le 04 octobre pour établir l'ordre de priorité des travaux de voirie de 2016 à 2018.

En 2016, une demande pour la réfection de la route de Chalustre (VC4), et du Chemin des Cerisiers, a été déposée.

Pour les années suivantes, le secteur des Routes de Touron, des Oliviers et de Fonguillane a été prévu, ainsi que la route de Roudigou, le Chemin des Fosses, le Chemin des Terriles et l'Allée de Fonrigaud.

Les travaux de curage des fossés et d'élagage sont priorités en lien avec les travaux de voirie.

Jean-Luc FAVRETTO précise que cet ordre est modifiable en fonction de la rapidité de détérioration des voies de la commune.

Monsieur le Maire et Monsieur FAVRETTO souhaitent que la CDC soit remerciée pour les travaux supplémentaires de réfection du parking devant la mairie. Une place handicapée sera matérialisée ultérieurement.

Jean-Luc FAVRETTO indique que la CDC procède actuellement au fauchage des talus et banquettes de la commune.

AGENDA LOCAL

Prochains Conseils Municipaux : le mercredi 18 novembre 2015 à 20h00 et le jeudi 10 décembre 2015 à 20h30

Rappel : les élections régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015

QUESTIONS DIVERSES

Point sur les travaux : stade de football

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du début des travaux pour l'avancée de la toiture du « club house » au stade de football.

Aucun des membres du Conseil Municipal n'a été prévenu du début de ces travaux sur ce local sis sur un terrain communal.

Monsieur le Maire rappelle que la Commission des associations devait recevoir le Président du Foot pour faire le point sur les différentes demandes du club. Pour des raisons professionnelles, cela n'a pas pu se concrétiser.

Il est décidé de prendre rapidement rendez-vous et de trouver une solution légale afin de régulariser la situation de l'avant toit.

Le Conseil Municipal s'étonne sur le procédé et désapprouve de façon générale l'utilisation, l'occupation et la réalisation de travaux sur des locaux ou terrains appartenant à la commune, sans l'autorisation de Monsieur le Maire, et sans la validation du Conseil Municipal.

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO		Florentine POUCHIN N'GAPELE	
Josette LAGORCE		Jean-Luc RABOISSON	
Franck POURTAL	Absent	Sophie BUYTAERT	
Alain BATAc	Absent	Sébastien BAGGIO	Absent
Hélène DENOST	Absent	Cédric MEYROU	
Marie-Pierre POUGET		Aurélié COMBESCOT	
Marie-Catherine ROHOF		Francis CARNET-GUILLOT	